

# Un médecin rwandais suspecté de génocide écroqué en France

Afrikarabia

Par Jean-François Dupaquier, le 22 mars 2014

*Deux juges parisiens ont mis en examen jeudi 20 mars 2014 le Dr Charles Twagira un médecin d'origine rwandaise installé en France. Il est soupçonné de génocide et crimes contre l'humanité.*



Charles Twagira © DR

En 1994, Charles Twagira avait pris la tête de l'hôpital de Kibuye, une ville côtière du lac Kivu, à l'ouest du Rwanda. L'extermination des Tutsi de Kibuye a été rapide et brutale sous l'impulsion des autorités locales et notamment d'un autre médecin, le Dr Kayishema, qui était alors préfet. Clément Kayishema a été définitivement condamné par le Tribunal pénal international pour le Rwanda à la prison à vie pour génocide et crimes contre l'humanité. Il purge est peine au Mali.

Au moment du génocide, Charles Twagira s'était autodésigné directeur de l'hôpital de Kibuye. Il avait profité de l'absence du directeur en titre, le Dr Camille Kalimwabo, en réunion à Kigali. Plusieurs témoins, notamment le Docteur Wolfgang Blam, un Allemand travaillant à l'hôpital de Kibuye, accusent Charles Twagira d'avoir personnellement conduit l'assassinat de la femme et des deux jeunes enfants – tutsi – du Dr Camille Kalimwabo. On trouve le témoignage en français du Docteur Wolfgang Blam à Kibuye pendant le génocide dans « Le défi de

l'ethnisme » de Jean-Pierre Chrétien aux éditions Karthala, (pages 101 à 121). Ce témoignage avait été publié en Allemand dès 1994. Charles Twagira est aussi soupçonné d'avoir chassé de l'hôpital des malades tutsi pour qu'ils soient assassinés à peine les portes franchies.

Charles Twagira est arrivé en France en mars 2006 pour rejoindre sa femme. Il a été naturalisé très rapidement. Une plainte a été déposée contre lui le 30 novembre 2009 par le Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR) devant le tribunal de grande instance de Rouen car il était alors urgentiste au CHU de Rouen. Il était également pasteur de l'église adventiste de la rue Pierre-Renaudel, à Rouen aux côtés du pasteur Jean-Guy Presles. La journaliste Catherine Simon a évoqué cet étrange médecin-pasteur dans un article, « Rwanda : l'ombre du génocide » paru dans Le Monde du 30 novembre 2009. Charles Twagira a alors abandonné son travail à Rouen pour se réfugier à Evreux, puis à Vire (Calvados).

« Il y a quelques mois, j'ai appris qu'il avait été embauché à l'hôpital de Vire. Nous constatons que la création du pôle Génocide et crimes contre l'humanité a permis à la justice française de se mettre enfin en ordre de marche », s'est félicité Alain Gauthier, président du Collectif des parties civiles pour le Rwanda. L'action d'Alain Gauthier et de son épouse Dafroza est à l'origine d'une très grande majorité de la trentaine de procédures en cours au pôle génocide du tribunal de grande instance de Paris (TGI).

La mise en examen et en détention provisoire de Charles Twagira arrive moins d'une semaine après la comparution en cour d'assises en France d'un génocidaire rwandais, Pascal Simbikangwa, condamné à 25 ans de réclusion (il a fait appel de ce verdict). De son côté, Charles Twagira a demandé au juge de la détention d'être remis en liberté.